

Nom commercial : Reactive Rust Remover**Code produit:** 359999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** FR**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****Reactive Rust Remover****UFI:****JW04-R0Y3-H002-HPM4****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

dégrippant antirouille

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

Koch-Chemie GmbH

Einsteinstr. 42

D-59423 Unna

N° de téléphone +49-2303-9 86 70-0

N° Fax +49-2303-9 86 70-26

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Acute Tox. 4; H302

Eye Irrit. 2; H319

Met. Corr. 1; H290

Skin Sens. 1; H317

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH05



SGH07

Mention d'avertissement

Attention

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

mercaptopacétate d'ammonium

Nom commercial : Reactive Rust Remover**Code produit:** 359999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** FR**Mentions de danger**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P261 Éviter de respirer les aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
 P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

UFI:

JW04-R0Y3-H002-HPM4

Éléments d'étiquetage additionnels

Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents (annexe VII):
 5-15% agents de surface anioniques
 parfums

ALPHA-ISOMETHYL IONONE

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.

Evaluation vPvB

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	mercaptoacétate d'ammonium			
	5421-46-5 226-540-9 - 01-2119531489-31	Met. Corr. 1; H290 Acute Tox. 3; H301 Skin Sens. 1; H317	>= 10,00 - < 25,00	% en poids
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium			
	68891-38-3 500-234-8 - 01-2119488639-16	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Chronic 3; H412	>= 5,00 - < 10,00	% en poids
3	p-cumènesulfonate de sodium			
	15763-76-5 239-854-6	Eye Irrit. 2; H319	< 2,50	% en poids

Nom commercial : Reactive Rust Remover**Code produit:** 359999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** FR

	- 01-2119489411-37			
4	benzaldéhyde			
	100-52-7 202-860-4 605-012-00-5 01-2119455540-44	Acute Tox. 4; H302	< 2,50	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
2	-	Eye Irrit. 2; H319: C >= 5% Eye Dam. 1; H318: C >= 10%	-	-

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)			
N°	orale	dermale	par inhalation
1	71 mg/kg de poids corporel		

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Indications générales**

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de manifestations allergiques, notamment au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin spécialiste.

Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en respectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Agent d'extinction approprié**

Eau pulvérisée; Mousse; Dioxyde de carbone; Produit d'extinction à sec

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Oxydes de soufre (S_xO_y); Oxyde d'azote (NO_x)

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

Nom commercial : Reactive Rust Remover**Code produit:** 359999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** FR**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Utiliser un vêtement de protection individuel.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. En cas de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Tenir douche de secours à la disposition.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Stocker au sec. Protéger du gel.

Température de stockage recommandée

Valeur

température ambiante

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs DNEL, DMEL et PNEC**

valeurs DNEL (travailleurs)

Nom commercial : Reactive Rust Remover

Code produit: 359999

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 23.08.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 01.12.2020

Région: FR

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	mercaptoacétate d'ammonium			5421-46-5 226-540-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	2,06	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	0,004	mg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	1,41	mg/m ³
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium			68891-38-3 500-234-8	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	2750	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	132	µg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	175	mg/m ³
3	p-cumènesulfonate de sodium			15763-76-5 239-854-6	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	7,6	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	53,6	mg/m ³
4	benzaldéhyde			100-52-7 202-860-4	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1,14	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	local	1	% dans le mélange (en poids)
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	9,8	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	9,8	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	mercaptoacétate d'ammonium			5421-46-5 226-540-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,9	mg/kg/jour
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium			68891-38-3 500-234-8	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	15	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1650	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	79	µg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	52	mg/m ³
3	p-cumènesulfonate de sodium			15763-76-5 239-854-6	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	3,8	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	3,8	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	13,2	mg/m ³
4	benzaldéhyde			100-52-7 202-860-4	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,67	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,67	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	local	1	% dans le mélange (en poids)
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	4,9	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	4,9	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	mercaptoacétate d'ammonium		5421-46-5 226-540-9	
	Eau	eau douce	38	µg/L

Nom commercial : Reactive Rust Remover**Code produit:** 359999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** FR

	Eau	eau marine	3,8	µg/L
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	3,2	mg/L
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium		68891-38-3 500-234-8	
	Eau	eau douce	0,24	mg/L
	Eau	eau marine	0,024	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,071	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,917	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,092	mg/kg poids sec
	sol	-	7,5	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	g/L
3	p-cumènesulfonate de sodium		15763-76-5 239-854-6	
	Eau	eau douce	0,23	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	2,3	mg/L
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L
4	benzaldéhyde		100-52-7 202-860-4	
	Eau	eau douce	0,002	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,022	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine	0	mg/L
	Eau	eau marine sédiment	0,022	mg/kg poids sec
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,011	mg/L
	sol	-	0,003	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	7,59	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. Masque respiratoire, filtre combiné. Filte respirateur A P2

Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des

Nom commercial : Reactive Rust Remover**Code produit:** 359999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** FR

gants de protection.				
Matériau approprié	butyl-caoutchouc			
Matériau approprié	néoprène			
Matériau approprié	Polychloroprene			
Matériau approprié	nitrile			
Epaisseur du matériel	>=	0,5		mm
Temps de passage	>	480		min

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat d'agrégation	
liquide	
Etat/Couleur	
liquide	
rougâtre	
Odeur	
caractéristique	
pH	
Valeur	7 - 8
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	
Donnée non disponible.	
Point de fusion/point de congélation	
Donnée non disponible.	
Température de décomposition	
Donnée non disponible.	
Point d'éclair	
Donnée non disponible.	
Température d'inflammation	
Donnée non disponible.	
Propriétés comburantes	
non oxydant	
Propriétés explosives	
Le produit n'est pas explosif.	
Inflammabilité	
Donnée non disponible.	
Limites inférieure d'explosion	
Donnée non disponible.	
Limites supérieure d'explosion	
Donnée non disponible.	
Pression de vapeur	
Donnée non disponible.	
Densité de vapeur relative	
Donnée non disponible.	

Nom commercial : Reactive Rust Remover**Code produit:** 359999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** FR

Densité relative	
Valeur	1,12
Densité	
Donnée non disponible.	
Solubilité	
Donnée non disponible.	
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	
Donnée non disponible.	
Viscosité	
Donnée non disponible.	
Caractéristiques des particules	
Donnée non disponible.	

9.2 Autres informations

Autres informations	
Donnée non disponible.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Le contact avec certains métaux (tel que l'aluminium) peut engendrer la formation d'hydrogène gazeux.

10.4 Conditions à éviter

Ne sont pas connues.

10.5 Matières incompatibles

solutions caustiques fortes; agents d'oxydation forts; Corrosif pour les métaux.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)			
N°	Nom du produit		
1	Reactive Rust Remover		
ETA (Mélange)	319,96	mg/kg	
Méthode	Méthode de calcul conformément à l'annexe I, troisième partie, paragraphe 3.1.3.6 du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).		
Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	mercaptoacétate d'ammonium	5421-46-5	226-540-9
DL50	35	- 142	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 423		
Source	ECHA		
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de	68891-38-3	500-234-8

Nom commercial : Reactive Rust Remover**Code produit:** 359999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** FR

sodium			
DL50		4100	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
3	p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5	239-854-6
DL50	>	7000	mg/kg de poids corporel
Espèces concerne	rat		
Méthode	CAS 28348-53-0		
Source	OCDE 401		
	ECHA		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	mercaptoacétate d'ammonium	5421-46-5	226-540-9
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
3	p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5	239-854-6
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces concerne	lapin		
Méthode	CAS 28348-53-0		
Source	OCDE 402		
	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5	239-854-6
CL50	>	6,41	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces concerne	rat		
Source	CAS 28348-53-0		
	ECHA		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	mercaptoacétate d'ammonium	5421-46-5	226-540-9
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant faible		
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		

Nom commercial : Reactive Rust Remover**Code produit:** 359999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** FR

Évaluation	irritant		
3	p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5	239-854-6
Espèces concerne	lapin		
Méthode	CAS 28348-53-0		
Source	OCDE 404		
Évaluation	ECHA		
Évaluation/Classement	irritant faible		
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	mercaptoacétate d'ammonium	5421-46-5	226-540-9
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant faible		
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	fortement irritant		
3	p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5	239-854-6
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	mercaptoacétate d'ammonium	5421-46-5	226-540-9
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	souris		
Méthode	OCDE 429		
Source	ECHA		
Évaluation	sensibilisant		
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	cobaye		
Méthode	OCDE 406		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
3	p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5	239-854-6
Voie d'exposition	Peau		
Espèces concerne	cobaye		
Méthode	CAS 28348-53-0		
Source	OCDE 406		
Évaluation	ECHA		
	non sensibilisant		

Mutagenicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	mercaptoacétate d'ammonium	5421-46-5	226-540-9
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	Salmonella typhimurium		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		

Nom commercial : Reactive Rust Remover**Code produit:** 359999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** FR

Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
3	p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5	239-854-6
Type d'examen concerne		Chromosome aberration test	
Méthode		CAS 28348-53-0	
Source		OECD 474	
Evaluation/Classement		ECHA	
		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Cancérogénicité	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	
Donnée non disponible.	

Danger par aspiration	
Donnée non disponible.	

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	mercaptoacétate d'ammonium	5421-46-5	226-540-9
CL50	>	100	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
CL50		7,1	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Danio rerio		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		

Nom commercial : Reactive Rust Remover**Code produit:** 359999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** FR

Toxicité sur les poissons (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
CE50		7,4	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
ErC50		27,7	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
NOEC		0,95	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
CE50		>	10000 mg/l
Durée d'exposition		16	h
Espèces	Pseudomonas putida		
Méthode	DIN 38412 T.8		
Source	ECHA		

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Type	diminution du COD (carbone org. dissous)		
Valeur		100	%
Durée		14	jour(s)
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

Nom commercial : Reactive Rust Remover**Code produit:** 359999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** FR**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.
Evaluation vPvB	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Classe	8
Code de classification	C9
Groupe d'emballage	III
N° d'identification de danger	80
Numéro ONU	UN1760
Nom technique	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
Sources de danger	mercaptoacétate d'ammonium
Code de restriction en tunnels	E
Étiquette	8

14.2 Transport IMDG

Classe	8
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN1760
Nom et description	CORROSIVE LIQUID, N.O.S.
Sources de danger	ammonium-mercaptoacetate
EmS	F-A, S-B
Étiquettes	8

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	8
--------	---

Nom commercial : Reactive Rust Remover**Code produit:** 359999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** FR

Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN1760
Nom et description	Corrosive liquid, n.o.s.
Sources de danger	ammonium-mercaptopacetate
Étiquettes	8

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

Observer les restrictions d'emploi d'après les réglementations nationales tels que pour les jeunes ou les travailleuses mères (enceintes et allaitante)

Les agents de surface contenus dans ce produit sont conformes au règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.
Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Nom commercial : Reactive Rust Remover**Code produit:** 359999**Version actuelle:** 2.0.0, établi le: 23.08.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** FR

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 769450